



CONCOURS PROMOTIONNEL DE TIR EN SALLE DU CALVADOS

REGLEMENT

Conditions d'accès :

Ce concours individuel est réservé aux archers du Calvados en première année de licence de la FFTA (A, J avec mention "**pratique en compétition**"), et aux poussins de dernière année (même licenciés depuis plus d'un an) n'ayant participé à aucun concours officiel sauf celui de leur club.

Les licences "découverte" de l'année précédente sont autorisées sous réserve de posséder la licence de l'année en cours.

Catégories :

Les catégories officielles de la FFTA : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétéran, Super Vétéran ; femmes et hommes peuvent y participer.

Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule en deux départs, 2 séries de 6 volées de 3 flèches sur rythme AB-CD. Récompenses après chaque départ.

Un départ jeune le matin à 10 h de poussin à cadet (greffe à 9 h).

Un départ l'après-midi à 15 h pour les autres catégories (greffe à 14 h).

Le temps de chaque volée est de 90 secondes : 70 secondes de feu vert et 20 secondes de feu orange.

Distances & Blasons :

Départ	Catégories officielles de la FFTA	Distances	Blasons
Jeune 10 h	Poussins - Benjamins Minimes - Cadets	10 mètres	Ø 80
Autre 15 h	Juniors - Seniors - Vétéran - Super Vétéran	15 mètres	Ø 60

Matériel :

Tous les types d'arc et matériels autorisés par le règlement de la FFTA sont admis. Une restriction pour la stabilisation : seul le stabilisateur central est autorisé (pas de latéraux). Les flèches doivent être identiques et marquées sur les tubes.

Tenue vestimentaire :

Tenue club, de sport ou blanche et chaussures de sport obligatoires (jean's interdit, sauf blanc)

Droit d'inscription :

Le tarif de l'engagement pour la compétition est imposé par le Comité Départemental.

Greffe :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo.